



HAL
open science

Dominique Schnapper, *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*

Denis Lacorne

► **To cite this version:**

Denis Lacorne. Dominique Schnapper, *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*. *Revue Française de Science Politique*, 1999, 49 (2), pp.318-319. hal-01044906

HAL Id: hal-01044906

<https://sciencespo.hal.science/hal-01044906>

Submitted on 24 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dominique Schnapper, La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique

In: Revue française de science politique, 49e année, n°2, 1999. pp. 318-319.

Citer ce document / Cite this document :

Lacorne Denis. Dominique Schnapper, La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique. In: Revue française de science politique, 49e année, n°2, 1999. pp. 318-319.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1999_num_49_2_395373

SCHNAPPER (Dominique) – *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique.* – Paris, Gallimard, 1998. 562 p. Bibliogr. Index. (NRF Essais)

Cet ouvrage est sans doute le plus ambitieux, le plus réussi aussi de Dominique Schnapper. S'il introduit bien le lecteur, comme l'indique le sous-titre, « au cœur de la pensée sociologique », il l'entraîne bien au-delà puisque tout l'argument repose sur un fructueux dialogue entre trois disciplines : la sociologie, l'anthropologie et la science politique. Dans la meilleure tradition durkheimienne, Dominique Schnapper conçoit le projet sociologique comme la réponse à une question fondamentale : « Comment entretenir ou restaurer les liens sociaux dans des sociétés fondées sur la souveraineté de l'individu », alors que la religion ne relie plus les hommes entre eux et que la citoyenneté « constitue le principe de légitimité politique en même temps que la source du lien social au sens abstrait du terme » ?

Lieu abstrait de la modernité politique, la citoyenneté n'en est pas moins conçue, en situation, dans la relation dynamique qu'elle entretient avec les particularismes des « collectivités historiques » qui constituent la société réelle. Dans cette perspective, la sociologie de la citoyenneté ne peut ignorer les aspects affectifs du lien social. Or celui-ci est bien souvent imaginé comme « ethnique » par les acteurs sociaux. On peut le déplorer, comme on peut déplorer « l'ethnisation constante » des relations sociales dans la société américaine, mais c'est là un phénomène caractéristique des sociétés démocratiques modernes. Le sociologue doit donc penser « la dialectique de l'ethnique et du civique » ; il doit aussi réfléchir aux moyens de dépasser cette antinomie et sa décision ne peut être, en dernière instance, que philosophique et politique. D'où l'importance donnée par Dominique Schnapper aux thèses, tantôt libérales, tantôt communautariennes, défendues par les grands penseurs du multiculturalisme : Michael Walzer, Will Kymlicka et Charles Taylor.

L'hypothèse d'une « citoyenneté différenciée », permettant la reconnaissance publique de certaines « collectivités particulières », est acceptée par l'auteur, à condition que cette reconnaissance n'entraîne ni enfermement identitaire ni revendications séparatistes. C'est en définitive l'ordre démocratique, universel, abstrait, égalitaire, qui doit primer sur la « tradition » si cette dernière défend des pratiques injustes, inégalitaires ou contraires à l'idéal républicain. Dominique Schnapper n'oublie pas la leçon de Louis Dumont en rappelant que « le principe de citoyenneté » reste une formidable « utopie créatrice » : il présuppose le renversement, toujours inachevé, d'un ordre social ancien, inégalitaire et hiérarchique, pour le remplacer par une véritable « communauté politique des égaux » (bien décrite par le même auteur dans *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*)¹.

Le fait est que « l'ethnique » résiste au « civique ». La sociologie de la citoyenneté est donc inséparable d'une sociologie des relations interethniques, que l'auteur mène brillamment en confrontant les travaux des anthropologues et des sociologues. On ne sera pas surpris de la place donnée à la sociologie américaine (5 chapitres sur 12), puisque c'est aux États-Unis, entre 1915 et 1935, que fut littéralement inventée l'analyse des relations interethniques par les sociologues dits de l'école de Chicago (Park, Burgess, Thomas, Znaniecki...), à qui l'on doit les premières études des conflits ethno-raciaux et l'élaboration des principaux concepts de la sociologie de l'immigration – à commencer par les notions d'acculturation, d'assimilation, de communautés ethniques, de conflits et de préjugés raciaux. Mais Dominique Schnapper ne néglige pas pour autant les acquis des recherches de terrain conduites en Amérique latine, en Afrique du Sud, en Inde et au Japon, qu'elle intègre avec bonheur dans son analyse.

La sociologie des relations interethniques n'est évidemment pas acceptée sans esprit critique, et l'auteur se démarque des excès d'un Pierre Van den Berghe, trop prompt à invoquer les travaux des sociobiologistes, pour faire de l'ethnie un groupe social primordial, comme des postulats situationnistes d'un Fredrik Barth, qui vident l'ethnie de tout contenu socio-historique stable.

Bien argumenté, solidement documenté, critique à point nommé, *La relation à l'autre* offre une réponse salutaire à ceux qui, comme Régis Debray, s'inquiètent que, « comme en Amérique », les « passions identitaires » n'envahissent bientôt la vie publique française². Elle permet aussi de mieux saisir les enjeux qui divisent, aujourd'hui, l'école française de démogra-

1. Dominique Schnapper, *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, 1994.

2. Régis Debray, *La République enseignée à ma fille*, Paris, Le Seuil, 1998.

phie en deux camps irréductibles : ceux qui, comme Michèle Tribalat, souhaitent utiliser la variable ethnique dans l'analyse des phénomènes d'immigration¹, et ceux qui, comme Hervé Le Bras, refusent ce qu'il appelle la « dérive ethnicisante » de ses collègues de l'INED². Dominique Schnapper offre implicitement une issue à ce débat en démontrant que la sociologie française, dans ce qu'elle a de meilleur, est capable de dépasser la « dialectique de l'ethnique et du civique » au nom d'une raison citoyenne, qui est, aussi et d'abord, une raison critique. Le sociologue, souligne-t-elle, se doit toujours de garder à l'esprit qu'en désignant comme « ethniques » des faits sociaux, il risque de « contribuer volontairement à les renforcer en accentuant leur visibilité ». Le sociologue doit donc sans cesse déconstruire son propre discours, s'il veut souscrire à l'exigence (toute webérienne) d'une éthique de la responsabilité.

Denis LACORNE

Centre d'études et de recherches internationales
Fondation nationale des sciences politiques

SCOTT (Joan W.) – *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*. – Paris, Albin Michel, 1998. 286 p. Bibliogr. Index. (Bibliothèque Histoire)

C'est le débat français sur la parité qui a amené cette chercheuse américaine à s'intéresser aux rapports historiques entre le féminisme et l'idée républicaine. Joan W. Scott, professeur de sciences sociales à Princeton, féministe, étudie depuis de longues années les liens entre le politique et la différence sexuelle³ : pour elle, le genre, « organisation sociale de la différence sexuelle » (p. 15), constitue le fondement de la définition du citoyen et des institutions politiques, « la politique et la construction du genre (étant) indissociables dans le cours de l'Histoire » (p. 12). Le régime républicain aurait participé à la construction de la différence sexuelle en excluant les femmes, alors même que l'universalisme devrait en théorie fonder le lien citoyen. J. W. Scott aurait pu relire l'histoire républicaine à travers le prisme de la différence sexuelle, puisqu'elle montre que c'est la définition du citoyen qui fonde l'inégalité sexuelle et non pas le contraire (p. 11). Elle a choisi de se livrer à l'inverse. Elle propose une nouvelle analyse de l'histoire du féminisme en introduisant la notion de paradoxe. Les féministes sont en effet enfermées dans un paradoxe, entre revendication de l'égalité et mise en avant des différences. Toute la difficulté pour les féministes est de poser la question de la discrimination sexuelle sans reproduire les catégories dans lesquelles cette discrimination a été produite, de refuser la différence sexuelle... au nom des femmes.

L'étude de l'ambivalence dans les prises de position des féministes doit redonner tout son sens et sa consistance à l'histoire du féminisme « car si l'on méconnaît l'instabilité qu'induisent le paradoxe, la contradiction et l'ambiguïté, on perd de vue la puissance subversive du féminisme et de l'action des féministes. C'est précisément parce que le féminisme incarne le paradoxe, que ceux qui cherchent à protéger toute forme de *statu quo* qu'ils représentent en ont fait un phénomène insignifiant ou marginal » (p. 36).

J. W. Scott s'appuie principalement sur les itinéraires de quatre féministes pour retrouver les caractéristiques des institutions, des pratiques de leurs époques respectives. Elle prend parti pour une conception critiquable et critiquée de l'utilisation de la biographie privilégiant « les processus discursifs qui produisent les sujets politiques et qui rendent possible l'action (féministe en l'occurrence) même quand elle est interdite ou niée » (p. 35). Ces femmes sont considérées comme des supports, des « lieux... où se sont déroulées des confrontations politiques et culturelles décisives, dont on peut étudier le détail » (p. 35).

1. Michèle Tribalat, *Faire France*, Paris, La Découverte, 1995 (coll. « Essais »).

2. Hervé Le Bras, *Le démon des origines*, Paris, L'Aube, 1998.

3. En 1988, elle a publié un ouvrage devenu un classique, *Gender and the Politics of History*, New York, Columbia University Press.